

■ **Müller Patrick**, à La Neuveville, CH-073.1.011.751-2, exploitation d'une entreprise de carrelage, raison individuelle (FOSC no 70 du 10. 04. 2006, p. 4, publ. 3326556). La procédure de faillite étant clôturée, la raison de commerce est radiée d'office.

Journal no 2975 du 23.11.2006
(03655248 / CH-073.1.011.751-2)